



académie
Amiens



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

GUIDE POUR LES TUTEURS DES PROFESSEURS STAGIAIRES EN ANGLAIS

ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

Agnès BOUICHOU

agnes.bouichou@ac-amiens.fr

Marion DUBOIS-PAGER

marion.dubois@ac-amiens.fr

Bernadette SHUTE

bernadette.shute@ac-amiens.fr

IA-IPR, Langues Vivantes, Anglais

L'objectif de ce guide est de vous aider dans l'accompagnement du professeur stagiaire pour lequel vous avez été désigné(e) tuteur/tutrice cette année. Il contient des éléments utiles pour développer ce tutorat et des pistes pour le personnaliser au regard des compétences professionnelles acquises et de celles à construire ou à consolider pour votre stagiaire.

INTRODUCTION

Votre rôle est essentiel :

*« Le rôle des tuteurs en termes d'accueil et d'accompagnement des stagiaires est essentiel au bon déroulement de l'année de stage. Ils participent à l'**accueil** du stagiaire avant la rentrée, leur apportent une **aide à la prise de fonction**, à la **conception** des séquences d'enseignement, à la **prise en charge de la classe**. Ils apporteront tout au long de l'année **conseil et assistance** aux stagiaires, sur la base de leur propre expérience, de l'accueil des stagiaires dans leur classe et de l'observation de ces derniers dans les leurs. Leur choix est donc particulièrement important : il sera effectué en lien avec les corps d'inspection territoriaux et les chefs d'établissement pour les stagiaires du second degré (...) Dans le second degré, ce seront des personnels experts et expérimentés qui assureront cette mission.*

BO n° 25 du 19 juin 2014 - circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014

L'accompagnement des stagiaires s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013 (B.O n°30 du 25 juillet 2013).

En tant que professionnel expert, vous apporterez **aide et conseil en matière pédagogique et didactique**, vous poserez les bases d'une **activité réflexive sur les activités de classe** et vous favoriserez l'échange de pratiques et le travail collectif en équipe. Tuteur et stagiaire seront à tour de rôle observateur au rythme d'une **visite réciproque hebdomadaire** au premier trimestre et de façon moins soutenue ensuite si le stagiaire gagne en aisance.

- **Le tuteur en établissement (EPLE) travaille en étroite collaboration avec le tuteur universitaire (INSPE) et le chef d'établissement.**

Le rôle du tuteur en établissement s'articule autour des axes suivants :

- **Le versant didactique** : c'est la **construction des contenus**, pour que le stagiaire devienne progressivement concepteur efficace de son enseignement. Il convient de l'aider à développer sa capacité réflexive, à faire preuve de discernement et à éviter de plaquer des recettes inadaptées.
De plus, le tuteur devra aider le stagiaire à opérer des choix cohérents et pertinents de supports, d'activités et d'objectifs autour d'une thématique culturelle fédératrice en lien avec les programmes.
- **Le versant pédagogique** : c'est la **mise en œuvre des activités** visant à construire les compétences des élèves dans une démarche actionnelle. La finalité de chaque séquence pédagogique est que chaque élève sache réaliser une tâche en autonomie grâce à l'entraînement aux activités langagières sous-jacentes. Cet entraînement trouvera son sens en passant le plus systématiquement possible une exposition à des supports authentiques et par une mise en activité des élèves en réception et en production. Le tuteur aide à mettre en place les premiers gestes professionnels, favorise l'échange de pratiques et le travail collaboratif, fait entrer le professeur stagiaire dans une pratique réflexive qui lui permettra de progresser tout au long de sa carrière.
- Dans le cadre de la procédure de titularisation des stagiaires, le tuteur rédigera un compte-rendu **sans conclure sur un avis, qu'il soit favorable ou non**. C'est ce compte-rendu, ainsi que l'avis émis par l'INSPE et celui donné par le chef d'établissement que l'IA-IPR consultera au moment où il formulera l'avis de titularisation.

- **La posture du tuteur, qui n'est ni un supérieur hiérarchique, ni un modèle, ni tout à fait un pair, se doit d'être claire : il est souhaitable que le tuteur recherche la bonne distance avec le professeur stagiaire et qu'il s'attache à construire un climat de confiance et de travail partagé.**

- **Le DASR : Dispositif d'Accompagnement et de Suivi Renforcé.**
Deux points d'étapes vont jaloner l'année de formation du professeur stagiaire :
 - Bilan 1 : Il est établi conjointement par le tuteur et le chef d'établissement, puis transmis à la DAFPEN, en octobre avant les vacances de Toussaint 2019.
 - Bilan 2 : Il est organisé par les IA-IPR et le responsable de parcours de formation. Le cas échéant, il donnera lieu à des préconisations qui seront transmises au tuteur de terrain et au tuteur INSPE.
 - Les professeurs stagiaires en renouvellement bénéficient d'une première visite formative avant les vacances d'automne

- **A tout moment de l'année, le chef d'établissement peut alerter les inspecteurs lorsqu'un stagiaire rencontre des difficultés que l'accompagnement du tuteur de terrain, du tuteur INSPE et du chef d'établissement ne suffisent pas à résoudre** (problèmes liés à la sécurité des élèves, une posture de fonctionnaire défaillante qui perdure, des problèmes récurrents de gestion de classe ou de pédagogie ou encore une conduite d'évitement ne permettant pas l'échange professionnel entre tuteur et stagiaire).

1. LE ROLE DU TUTEUR ETABLISSEMENT AU QUOTIDIEN

A. Accueillir et intégrer

Votre rôle consistera à faciliter :

- l'intégration du professeur stagiaire dans l'établissement et dans l'équipe éducative :
 - identification des interlocuteurs et leur rôle, connaissance des locaux, prise de connaissance des modes de fonctionnement de l'établissement (règlement intérieur, modalités de communication, fonctionnement de l'ENT, etc.),
 - information au sujet des projets éducatifs et du projet d'établissement,
 - présentation du matériel pédagogique à la disposition de l'équipe de Langues Vivantes.
 - la réalisation de démarches administratives.
 - la mise en œuvre des premiers cours (appel, gestion des retards et des absences, gestion des effectifs, etc.).
 - la programmation des temps forts de l'année scolaire (rencontres parents-professeurs, évaluations communes, bulletins, conseils de classe, etc.).
 - la connaissance des instances décisionnelles et de concertation :
 - Le conseil de classe : ses objectifs, sa préparation, son organisation,
 - Les conseils pédagogiques, d'administration, d'enseignement,
 - Le conseil de discipline,
 - Le conseil école-collège.
- Dans le cas où le tuteur et le professeur stagiaire exercent dans des établissements différents, le tuteur prend contact avec le chef d'établissement du professeur stagiaire auquel l'accueil est délégué.

B. Conseiller et accompagner

➔ La préparation à 4 mains

Durant les premiers mois, le stagiaire a besoin d'un accompagnement dans la préparation de ses cours, d'abord au niveau de la construction globale de la séquence, que l'on déclinera ensuite en séances. Il devra le faire de manière de plus en plus autonome dès lors qu'il aura acquis des automatismes. La mise en œuvre d'une pédagogie raisonnée aide à pallier des problèmes de gestion de classe, souci majeur et légitime du professeur néophyte.

➔ L'observation du cours :

C'est l'axe le plus formateur de la collaboration à condition de se fixer des objectifs réfléchis et progressifs. Il conviendra que le tuteur prenne en compte les points forts du stagiaire, sa personnalité et ses acquis pour orienter les points observés durant les premières séances. Par exemple, si le stagiaire a d'emblée une voix qui porte et un regard bienveillant sur les élèves, le premier objectif d'observation pourra être la mobilité du professeur dans la classe, qui donnera lieu à une réflexion partagée sur la disposition des tables, l'appétence du stagiaire à travailler avec des tables en U ou en îlots.

Il est constructif que le stagiaire observe dans le cours de son tuteur les mêmes points que ceux sur lesquels le tuteur fera porter son attention ensuite afin de nourrir la réflexion et donner un exemple qui ne devra tout de même pas être considéré comme modélisant.

Une grille détaillant les axes d'observation ciblés facilitera les échanges. Il est nécessaire de garder une trace écrite des bilans établis lors des visites (observations et entretiens).

Exemple : l'axe retenu est la façon de mettre les élèves en activité.

Axes d'observation	Consigne ou action de la personne observée	Action ou réaction des élèves	Commentaires de la part de l'observateur
Annonce de l'activité			
Consigne de mise en activité			
Pendant l'activité			
Clôture de l'activité			
Plus-value de l'activité			

→ L'entretien

Il s'appuiera sur la grille d'observation. Lorsque le stagiaire est en difficulté, il est conseillé de mener l'entretien après un temps réflexif de la part du tuteur. Cibler les points à consolider et amener le stagiaire à proposer une alternative à ce qu'il a mis en œuvre nécessite ce temps de réflexion. Cela évite l'écueil de dresser une liste des points à infléchir en donnant des recettes qui ne correspondront pas forcément à ce que le stagiaire se sent capable de mettre en œuvre. Il peut aussi être intéressant, selon le profil du stagiaire, de le filmer aux moments correspondants au(x) point(s) d'observation ciblé(s) pour l'aider à réaliser certaines maladresses et à envisager une autre façon de faire.

→ Une collaboration constructive

TUTEURS INSPE et en établissement	PROFESSEUR STAGIAIRE
Accueillir accompagner former Accepter de partager son savoir et ses documents	Accepter d'être formé
Ecouter et entendre	
Accepter la différence	
Etre humble en tant que tuteur et tant qu'entrant dans le métier	
Soutenir, comprendre, éviter le jugement critique négatif	Accepter le jeu de l'observation
Tuteur établissement : rendre visite régulièrement. Tuteur INSPE : trois visites formatives dans l'année. (pour les stagiaires mi-temps) Conserver une trace écrite	Reconnaître ses points forts, ses lacunes, ses erreurs et réfléchir à des remédiations
Accepter d'être observé, questionné et d'être remis en question	
Echanger et pratiquer l'auto-analyse	
Faire la synthèse entre les apports de la formation à l'INSPE et celle du tuteur en établissement	
Etre conscient de son éthique professionnelle	Préciser progressivement son éthique professionnelle
Ne pas s'imposer comme un modèle à suivre, laisser le stagiaire construire son propre style	Accepter le double du jeu du tuteur qui accompagne et qui participe à l'évaluation
Affranchir progressivement le stagiaire	Gagner progressivement en autonomie, ne pas tout attendre du tuteur.

→ L'intégration de tous les axes du référentiel de compétences

BO n° 30 du 25 juillet 2013 - Arrêté du 1-7-2013

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. *Faire partager les valeurs de la République*
2. *Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école*

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. *Connaître les élèves et les processus d'apprentissage*
4. *Prendre en compte la diversité des élèves*
5. *Accompagner les élèves dans leur parcours de formation*
6. *Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques*
7. *Maîtriser la langue française à des fins de communication*
8. *Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier*

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. *Coopérer au sein d'une équipe*
11. *Contribuer à l'action de la communauté éducative*
12. *Coopérer avec les parents d'élèves*
13. *Coopérer avec les partenaires de l'école*
14. *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel*

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique*
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves*
P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

2. LA PARTICIPATION A LA TITULARISATION EN FIN D'ANNEE DE STAGE.

Une inspection est faite systématiquement à partir du mois de mars par un IA-IPR ou un chargé de mission. En fin d'année scolaire, le tuteur participe à l'évaluation du professeur stagiaire en rédigeant un compte-rendu qui prend appui sur le référentiel de compétences professionnelles **sans émettre d'avis. Ce compte-rendu est à adresser, à la DEC, bureau des concours au Rectorat.**

3. CONTENU DE LA FORMATION INSPE:

- Entraîner à une activité langagière de réception dans le cadre d'une séquence actionnelle en collège et en lycée. (y compris la compréhension audio-visuelle (CAV)
- Entraîner et évaluer en POI et intégrer la grammaire de l'oral
- Entraîner et évaluer en PO et intégrer la grammaire de l'oral
- Entraîner et évaluer en PE et intégrer la grammaire de l'oral
- Mettre en relation des objectifs de la séquence des besoins pour les tâches de production finale(s) ou intermédiaire(s)
- Intégrer l'outil numérique au service de l'individualisation
- L'évaluation: Quoi? Quand? Comment? Pour qui? Pour quoi?
- Développer la compétence phonologique de l'élève et optimiser la communication et l'interaction tout au long du cours.
- Faire le lien forme-sens au service de la problématique. => comment conjuguer apprentissage linguistique (phonologie, lexique, grammaire) et réflexion sur la problématique culturelle ?
- Passer de la tâche communicative à la tâche actionnelle. Sur quels critères évaluer une tâche actionnelle.
- Construire un entraînement et une évaluation: une approche différenciée à partir du même support.
- Evaluer des productions d'élèves : comment évaluer une production écrite et une production orale.
- Elaborer un projet pédagogique interdisciplinaire. (EPI, travaux en co-enseignement)
- Faire de l'erreur un moteur d'apprentissage: évaluation positive, remédiation, correction des productions, inter correction, auto correction
- Mettre en place l'AP en collège et en lycée et les TPE
- Différencier en tenant compte des besoins de TOUS les élèves
- Cadrage de l'écrit réflexif en lien avec les bilans des visites formatives
- CE et PE: la plus-value d'une trace écrite ou orale au service du sens
- Donner la parole à l'élève. Développer la compétence phonologique de l'élève et optimiser la communication et l'interaction tout au long du cours.

4. Le rôle des IA- IPR :

➔ L'accompagnement :

Vous pouvez nous contacter par courriel, en utilisant votre adresse académique : agnes.bouichou@ac-amiens.fr; marion.dubois@ac-amiens.fr; bernadette.shute@ac-amiens.fr

➔ L'évaluation: sur quels critères le stagiaire sera-t-il évalué ?

- la qualité modélisante de son anglais, le recours à des activités phonologiques pertinentes.
- la gestion de classe et la relation établie avec les élèves, la posture du professeur.
- la maîtrise des pratiques pédagogiques : savoir répartir la parole, mettre les élèves en activité et faire produire une trace écrite ou orale où la langue est au service du sens.
- l'intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation.

- la maîtrise des différents types d'évaluation.
- Le recours, au moins partiel, à des documents authentiques, véhicules de l'aire anglo-saxonne.
- la démonstration d'un apprentissage effectif lors de la séance, c'est-à-dire l'appropriation d'un nouveau savoir-faire contextualisé.
- la prise de recul sur ses pratiques : porter un jugement critique et démontrer sa capacité réflexive.
- la cohérence et la pertinence des choix didactiques donnant lieu à une véritable construction de compétences.